



Désolidarisation Bien et Prêt immo

Par **Linky**, le **23/12/2013** à **16:18**

Bonjour,

Nous avons acheter une appartement il y à 3 mois avec ma compagne, et nous somme déjà sur le point de nous séparer.

Je voudrais savoir quelles sont les options pour une désolidarisation avec le moins de frais possibles.

Nous avons déjà pris rdv auprès de la banque qui est d'accord pour enlever ma compagne du prêt et me le laisser à moi seul (comme convenu entre nous, je garde le bien). Donc côté banque ça nous convient.

Par contre pour le notaire, il faudrait racheter sa part équivalente à la moitié du bien et donc payer des frais de notaires, soit 6 000 € alors que lors de l'achat à 2 les frais étaient de 9 600 €...

Ces frais ne peuvent-ils être réduit d'une quelconque manière ?

Merci d'avance pour vos réponses !

Par **domat**, le **23/12/2013** à **17:35**

bjr,

vous devez payer les frais comme une vente normale qui comprend des frais fixes et des frais proportionnels à la part vendue.

vous pouvez contacter un autre notaire.

cdt

Par **Linky**, le **23/12/2013** à **23:51**

Ca veut dire que si la part de ma compagne est de 40%, je devrais avoir des frais équivalent à 7% de cette part c'est bien ça ?

Puisque lors de l'achat les frais de notaires étaient de 7% du total du bien.